



# Prise de contact du Ministre Marc Fesneau avec les organisations syndicales

25 mai 2022

Monsieur le Ministre,

L'Alliance du Trèfle est l'union de trois syndicats, la CFTC-MAE, EFA-CGC et le SNISPV. Notre alliance se fonde sur la confiance et un dialogue constructif pour défendre les intérêts individuels et collectifs des agents du ministère et de ses établissements.

Cependant, nous considérons que le rôle d'alerte et de propositions des syndicats est trop souvent mésestimé, et ce, jusqu'à ce que des crises mettent brutalement en lumière les conditions de travail et les manques de moyens des services publics. La prise en compte de nos alertes sur la faiblesse des rémunérations devrait elle aussi être mieux entendue, tant pour les agents publics, dont le point d'indice stagne depuis des années, que pour les contractuels rémunérés bien en deçà de leurs compétences ou niveau de responsabilité, avant que le désespoir ou la colère ne prenne le pas sur le dialogue social.

Pourtant, les agents du ministère et de ses établissements répondent présent, et s'adaptent tant à la pandémie de Covid-19, qu'aux crises sanitaires d'ampleur (influenza aviaire) mais aussi aux lourdes répercussions de la guerre en Ukraine sur nos missions. Par leur engagement, ils veillent à assurer la continuité de leurs missions (enseignement, économie, santé publique ... et tant d'autres), voire même à en porter de nouvelles (plan de relance et gestion de crises), le tout sur fond de réorganisations incessantes qui bouleversent leurs fonctions et missions. En retour, ils espèrent que le gouvernement réponde lui aussi présent en passant d'un principe budgétaire de stagnation ou de réduction des effectifs à une logique d'effectifs nécessaires à l'accomplissement des missions, en administration centrale comme dans les services déconcentrés, l'enseignement technique et supérieur et chez les opérateurs.

Ils espèrent aussi une reconnaissance de leur engagement auprès d'un secteur redevenu stratégique pour la France au travers d'une juste rémunération. Une nette réévaluation du point d'indice, à décliner en matière salariale pour les agents non indexés, constituerait un premier signal positif, sachant qu'il est attendu de longue date et est devenu indispensable pour redonner du pouvoir d'achat dans un contexte d'inflation galopante.

Concernant les attributions du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, l'Alliance du Trèfle les examinera avec attention en particulier celles relatives aux missions transférées à la DGAL par la DGCCRF et celles relatives à la forêt, toujours absente de l'intitulé du ministère.

La forêt mérite pourtant une place centrale dans un gouvernement affichant, au plus haut niveau, une volonté de planification écologique et énergétique. Sur ces deux axes, la forêt joue un rôle fondamental confirmé lors des récentes assises de la Forêt et du Bois.

Alors que le GIEC et l'Autorité environnementale alertent désespérément sur l'urgence d'actions et de résultats pour contrer le dérèglement climatique et la perte de biodiversité, nous demandons à ce que les services et opérateurs œuvrant pour la forêt française soient enfin dotés d'effectifs et de moyens à la hauteur des enjeux à relever, et que les dirigeants de l'ONF et du CNPF disposent à



la fois d'une bonne maîtrise des missions et enjeux et de compétences relationnelles, tant en interne que vis-à-vis des partenaires.

Dans le secteur de l'enseignement agricole, les équipes sont sorties épuisées des deux années de Covid-19, pendant lesquelles elles ont dû jongler entre les directives et les contrordres pour préserver la santé de la communauté de travail et celle des apprenants, adaptant en permanence les emplois du temps et les méthodes pédagogiques. Comme dans l'Éducation Nationale, faute d'attractivité, les postes vacants se multiplient, faisant peser une pression insoutenable sur les équipes pédagogiques réduites. Par ailleurs, les salaires et la précarité ne permettent plus d'attirer des contractuels.

Dans les secteurs sanitaires, malgré les crises et les multiples rapports parlementaires ou inter-inspections, aucune augmentation d'effectif n'est intervenue. Les attentes sociétales et les exigences européennes, tant dans les domaines phytosanitaires, de la bientraitance et de la santé animales que de celui de la sécurité des produits alimentaires, impliquent un renforcement des effectifs. Or, les nouvelles missions confiées à notre ministère (DGAL, directions régionales et directions départementales) ne sont pas accompagnées du nombre d'agents qui les assureraient sous l'égide de la DGCCRF. La rémunération des vétérinaires contractuels connaît un tel décalage avec celle du secteur privé que l'inspection de nombreux abattoirs est dépourvue de la présence effective de vétérinaire, pourtant impérative pour la protection de la santé publique et le respect des réglementations européennes. La plus grande crise influenza aviaire jamais connue n'est pas encore achevée. A ce propos, voici des extraits du témoignage d'un collègue :

*« Malgré la répétition des crises Influenza, je vois que le regard porté sur le travail des agents n'a pas changé... une crise c'est la normale, c'est le travail... »*

*En 2016, quand la crise a commencé, j'étais depuis quelques mois sur mon premier poste. Est-ce le travail normal que de faire une astreinte presque un week-end sur deux et tous les soirs (astreinte active !), de ne pas savoir pendant 4, 5, 6 mois ce que vous ferez le lendemain ? Est-ce normal de n'inviter plus personne chez soi car on ne sait pas si on sera effectivement là, de veiller jusqu'à minuit dans l'attente des laissez-passer puis de repartir le lendemain à 8h00, en somme de ne pas couper ?*

*S'engager c'est certes le rôle des fonctionnaires, mais le problème est bien la durée de nos crises.*

*A la crise 2020/21, je savais à quoi m'attendre. J'avais alors une famille, et la peur de ne pas pouvoir m'organiser et de craquer. Même si l'expérience de terrain et de nouvelles instructions ont permis des améliorations : recrutements plus rapidement et plus nombreux, réunions en visio etc, le tourbillon rattrape forcément. On laisse 4,5,6 mois de sa vie entre parenthèses. Une indemnisation est normale, je préfère toutefois mes soirées, mes week-ends et ma vie de famille à 1000 €.*

*Le message syndical cite les propos du conseiller disant que l'on est bien payé pour cela (primes, cycle de travail au forfait hebdomadaire) ... Je ne le pense pas, le montant horaire n'est pas si élevé que ça.*

*Ils ont bien raison : on continue de s'engager tout de même !!! J'ai fini les indemnisations IAHP de mon département en sus de mes activités depuis mon nouveau poste pour ne pas laisser ces dossiers en plus à mes collègues et je suis allé en renfort 2 semaines car je ne sais que trop ce que ceux-ci subissent, une aide leur fait du bien. »*



Les vagues successives de décentralisation et de réduction d'effectifs ont fait fondre progressivement les effectifs des services d'économie agricole et de FranceAgriMer qui intervenaient lors des crises agricoles, et plus globalement les effectifs du ministère en DDT. Qui interviendra à partir de 2023 ? Quel avenir pour nos missions en DDT, et quelles perspectives de carrières pour les agents qui y exercent, et particulièrement les agents concernés par le transfert du FEADER qui ne souhaitent pas suivre ce changement ?

Monsieur le Ministre, vous devez être conscient que, face à toutes ces questions, beaucoup d'agents de votre ministère sont en souffrance. Inquiétudes sur l'avenir de leurs missions, perte de sens, réorganisations permanentes, parfois extrêmement rapides comme celle de la DG AMPA, défaut de visibilité pour leur évolution professionnelle, manque de soutien RH car ces services sont eux aussi en sous-effectif, crises et surcharges de travail récurrents...

Inutile de vous préciser les risques psycho-sociaux induits par cette longue liste. C'est pourquoi, il est de notre devoir de vous alerter afin que vous preniez conscience de la situation actuelle et de la forte attente des agents à votre égard pour retrouver au plus vite des conditions de travail plus durables.

Enfin, concernant les élections professionnelles, l'organisation du vote électronique semble contrecarrer les efforts en faveur d'une participation satisfaisante (demandes de données personnelles sensibles, y compris informations bancaires, frein du numérique pour certains agents,... ) et la qualité des listes électorales transmises interroge fortement. Sans une rapide clarification et une communication adaptée, faudrait-il envisager de revenir au vote à l'urne ?

Monsieur le Ministre, nous vous remercions pour cette première prise de contact qui, nous l'espérons, augure d'une volonté nationale de renforcement du dialogue social, avec une véritable prise en compte des propositions des organisations syndicales dans l'intérêt de tous.